

## **I. Présentation de l'Accueil Collectif de Mineurs (ACM)**

### **1. Meg'Loisirs**

Meg'Loisirs dépend de la Direction Enfance Jeunesse Vie associative et scolaire et son site principal se situe 26 allée des Lutins à Megève, à la même adresse que le Multi Accueil La Grande Crèche. L'accueil de loisirs possède une grande salle au rez-de-chaussée ainsi qu'une salle au 2ème étage. L'Accueil collectif de mineurs (ACM) utilise aussi les salles périscolaires de l'école HJLM lorsque les effectifs sont importants ou lorsqu'il est nécessaire d'organiser les accueils en plusieurs groupes distincts.

*Des travaux importants sont à prévoir aux écoles et à Meg'Loisirs ainsi, Meg'Loisirs s'adaptera aux locaux disponibles pour accueillir les enfants.*

La capacité d'accueil dépend des périodes d'ouverture et des lieux utilisés. En fonction des fréquentations, la déclaration auprès de la DDCS peut être modifiée ainsi qu'inévitablement le recrutement.

Les horaires d'ouverture sont identiques sur l'ensemble des vacances, à savoir de 8h jusqu'à 18h30.

### **2. Le public**

L'ACM est à la disposition des enfants « du pays » afin de répondre aux besoins de garde des locaux et en complément ils accueillent des enfants « touristes », qui souhaitent aller à la rencontre d'autres jeunes et découvrir le milieu montagnard. Ce mode de fonctionnement permet la mixité sociale, ce qui est intéressant et enrichissant pour chacun des enfants. C'est une des particularités de l'accueil de loisirs.

## **II. Le Pedt et les objectifs éducatifs**

Les 4 communes Combloux, Demi-Quartier, Megève et Praz-sur-Arly sont engagées auprès des acteurs locaux dans la construction d'une politique de réussite éducative, de lutte contre les inégalités scolaires et d'accès aux loisirs pédagogiques.

Le Projet Educatif de Territoire (PEdT) a vocation à partager des valeurs entre les acteurs de l'enseignement, de l'animation et des institutions intervenant dans les temps éducatifs de l'enfant et de l'adolescent tout au long de sa journée : scolaires, périscolaires et extrascolaires.

Les objectifs éducatifs du PEDT sont :

- Réussite scolaire et éducative.
- Education à la citoyenneté et au développement durable.

L'équipe pédagogique souhaite décliner ses ambitions éducatives en 3 axes pédagogiques réalistes et correspondants au rythme et missions d'un accueil de loisirs. En effet, l'expérience montre que les jeunes enfants ont évolué dans une société qui a elle-même évolué. A l'heure de l'éducation positive et de la bienveillance à toutes épreuves, d'une génération post-confinement, la question se pose sur notre rôle mais surtout sur la posture à adopter. Que faire quand les propositions d'activités restent veines ? Lorsque la concentration est de plus en plus limitée ?

De plus, chaque établissement est différent et possède chacun ses propres problématiques, il est important d'en prendre conscience dès les prémices des projets pédagogiques lorsque cela aura une influence sur le déroulement de l'ACM.

Ainsi, il nous semble important de reposer les bases, un socle normé pour les équipes, les familles et les enfants.

Ensuite, l'équipe souhaite développer l'esprit culturel de nos enfants montagnards et sportifs de naissance.

Enfin, les projets de réhabilitation des écoles, des crèches mettent Meg'Loisirs en dehors de ses locaux habituels et il faudra donc prendre en compte ce déménagement dans notre manière de fonctionner.

Accueillir l'enfant dans un cadre sécurisé et sécurisant, lui permettant d'évoluer à son rythme tout en comprenant et assimilant les principes de collectivité.

#### **Sécurité des enfants :**

- Des locaux adaptés
- Des rituels mis en place à l'accueil et/ou tout au long de la journée
- Des règles de comportements connues de tous et respectées

#### **Bien-être de l'enfant en respectant son rythme :**

- Avoir un adulte référent sur les différents temps de la journée (animatrice, auxiliaire de vie, kinésithérapeute...)
- Proposer des espaces aménagés (coin lecture, jeux d'imitation, de manipulation, jeux libres, sensoriels, sportifs ...)
- Décloisonner et faire des petits groupes
- Matériel adapté à l'âge et à la taille des enfants (meubles repas, vestiaires, matériel médicalisé...)
- Utiliser la nature comme moyen d'éveil, de plaisir, de recueil et de « soupape d'excitation »

#### **Respecter l'individu et le choix de l'enfant :**

- Règles de vie connues de tous
- Possibilité de choisir son activité encadrée
- Possibilité de jouer librement
- Intégrer les enfants en situation de handicap ou de cultures différentes
- Remettre l'adulte dans sa position de référent d'autorité.
- Former les équipes sur ce sujet d'autorité bienveillante.
- Redéfinir en équipe la notion de sanction et l'appliquer.

Développer l'esprit culturel avec des thématiques variées afin de favoriser l'ouverture d'esprit à long terme.

**Proposer des thématiques culturelles à chaque période de vacances :**

- Pour commencer en février, le thème est Cinéma.
- Les idées sont nombreuses pour les autres périodes : sculpture, photographie, théâtre, cirque, autour du livre, peinture, etc...

**Utiliser les services de la commune :**

- Notre village est riche de musées et de galeries d'art, il faut donc en profiter.
- Le service culturel de la commune pourra peut-être détacher une animatrice pour une visite ou un atelier spécifique.

**Favoriser l'accès au numérique :**

- Inclure Meg'Loisirs sur des ateliers multimédias de la Médiathèque ou en créer des spécifiques pour l'accueil de loisirs.
- S'initier à Micro-Folie

**Poursuivre les démarches citoyennes :**

- En favorisant la mixité et l'égalité des filles-garçons
- En sensibilisant sur le rôle du citoyen et en faisant des actions via le futur CME
- En continuant les démarches de développement durable au sein de Meg'Loisirs

Adapter l'accueil des enfants durant cette période de travaux multisites

**Adapter les locaux:**

- Selon les lieux occupés, mutualisation du matériel pédagogique et du mobilier de l'école et/ou du périscolaire
- Matériel spécifiques ALSH en stockage dans un lieu non défini
- Adaptation des activités pour utiliser le minimum de matériel possible
- Gérer les entrées et sorties en fonction du lieu de l'ACM et de l'avancement des travaux dans les bâtiments proches.

**Assurer un accueil de qualité :**

- Maintenir une communication transparente avec les parents afin qu'ils suivent l'évolution des lieux d'accueil
- Poursuivre les liens avec les familles (fiche de suivi, agent de référence dans chaque groupe...)
- Poursuivre l'élaboration de projets pédagogiques en cohérence avec le PEDT.

Ces grands objectifs éducatifs sont affinés dans le projet pédagogique de chaque vacance en lien avec la thématique.